



Le pire ? NON... plus grave !!!

Atteinte au cadre des promotions

Lorsque les adhérent(e)s du Snetaa-e.i.L. avaient reçu une revue spéciale du Snetaa sur les dangers contenus dans le rapport DUTREIL (ex-ministre de la Fonction publique) qui fixait leurs objectifs pour déréglementer la Fonction publique, les collègues étaient restés dubitatifs ne croyant pas que ce scénario catastrophe puisse voir le jour et s'appliquer. Et pourtant, réveillons-nous, il entre en œuvre !

La dernière menace se précise.

Ce projet très construit s'inscrit dans la réforme de l'Etat engagée à travers la loi de « modernisation » de la Fonction publique contenant d'énormes régressions (arbitraire, flexibilisation des services et traitements...).

Christian Jacob, ministre actuel de la Fonction publique, a annoncé la suppression en 2007 de la notation individuelle dans les administrations « volontaires ».

Qu'est-ce que cela signifie ?

Et bien très clairement la casse du système des promotions d'échelon élaboré pendant des décennies (et donc la définition des salaires selon des règles transparentes et connues pour leur substituer des cadres arbitraires soumis aux potentats locaux).

Selon le Ministre : « l'Education nationale est très demandeuse de cette réforme » ! « La réforme figurera dans le texte de loi sur la modernisation de la Fonction publique, qui passera au Parlement le 21 décembre. Je souhaite qu'elle soit opérationnelle dès le printemps 2007 ». Vous avez compris !

Aucun des syndicats dignes de ce nom (en tout cas, pas le Snetaa-e.i.L. !) ne peut accepter cette casse des règles de promotions.

Plus de règles... les collègues seraient soumis à une « évaluation » en fonction d'un « contrat d'objectifs » fixé par le supérieur hiérarchique direct, le chef d'établissement, qui rédigerait une « lettre de mission » (comme il subit lui aussi ce cadre !). Et en fin d'année, vous aurez à vous justifier pour attester que vous avez atteint les « objectifs » ou votre salaire stagnera sans perspective... de promotion ! Grave !!!

Et si cela se répète, vous pouvez rester 20 ans au 6^{ème} échelon !

Cette annonce de déréglementation est insupportable et doit être combattue avec force. Vous en mesurez les conséquences ! Ils vous isolent et veulent détruire les cadres paritaires où les syndicats vous défendent dans les CAPA pour progresser de façon transparente dans votre carrière et votre traitement en espérant obtenir l'intégralité du « plan de carrière » prévu dans le statut actuel.

Après cette annonce, c'est la fin de toute perspective de carrière qui serait gravée dans le marbre si on n'accepte pas de céder à la servilité imposée localement. On arrive au « sévisse public ! », **que vous combattrez avec le Snetaa-e.i.L.**

Chacun d'entre vous pense à lui, à elle, en croyant qu'il (elle) va profiter de ce cadre. Réveillez-vous ! Ce cadre vise à faire des économies en utilisant les contraintes locales pour justifier les refus de promotions (et les vizirs locaux seront récompensés pour... leur promotion s'ils ont su récupérer des moyens !). Ainsi, seront cassés les automatismes de promotions au grand choix, au choix ou à l'ancienneté qui permettaient d'établir au mieux ou au moins bien ce que nous gagnerions dans x années. Avec ce qui s'annonce, il vous reste à désespérer ou à combattre.

Avec le Snetaa-e.i.L. :

NON à la déréglementation,

NON à l'arbitraire,

**NON aux salaires inconnus et aux promotions
soumises à la prime à la servilité.**

Refusons avec force cette grave atteinte qui nous conduit à une régression sans précédent !

Paris, le 15/12/06

Syndicat National de l'Enseignement Technique, Action, Autonome
74 rue de la Fédération 75739 PARIS cedex 15 Tél. : 01 53 58 00 30 - Fax : 01 47 83 26 69
Internet : www.snetaa.org - E-mail : snetaanat@aol.com